

Plus qu'un club : une famille. Ici c'est L'U.S Gonnehem.



Règlement Tournoi de sixte du 1 Juillet 2018 Union Sportive Gonnehem-Busnettes

Article 1

L'USGB organise, le dimanche 2 juillet 2017, la 6^{ème} édition de son Challenge Didier HERMANT de 9h à 18h.

Les engagements commencent dès maintenant et se clôtureront le 28 juin à 18 heures.

Le nombre limite d'équipes est fixé à 32.

L'engagement sera de **60.00 € par équipe.**

Toute équipe ne se présentant pas une demi-heure avant le début du tournoi sera déclarée comme **FORFAIT** et ne sera pas remboursée des frais engagés.

Article 2

Le tournoi est dit "**open**" donc ouvert à tous, licenciés ou non et ouvert aux catégories suivantes:

- A partir de 18 ans, Séniors et vétérans, masculine, féminine ou mixte.
 - Une feuille de décharge est à joindre pour les moins de 18 ans, remplie et signée de son représentant ou tuteur légal
- Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique, ceci afin d'éviter une multitude de tenues différentes sur le terrain.

Les matchs se dérouleront sur des terrains en herbe, en demi-terrain.

Tout transfert de joueur d'une équipe à une autre est interdit. L'équipe fautive sera disqualifiée d'office.

Article 3

Nous demandons aux équipes d'être présentes une ½ heure avant le début du tournoi et de se présenter à la table de marque dès leurs arrivées, pour s'informer des horaires de matchs et nous donner la fiche d'inscription si celle-ci n'était pas complète lors de l'inscription.

Plus qu'un club : une famille. Ici c'est L'U.S Gonnehem.



Article 4

Les équipes sont composées de :

- 1 gardien de but
- 5 joueurs de champ
- 2 remplaçants

Seuls les joueurs figurant sur la liste jointe aux organisateurs pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match.

Article 5

A l'appel de leurs noms, les équipes doivent se tenir prêtes afin de se positionner sur le terrain dès la fin de la rencontre précédente.

Article 6

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles.

Tout manque de respect envers les arbitres sera sanctionné d'un carton rouge provoquant l'exclusion du tournoi pour le joueur en question.

La table de marque donne le coup d'envoi, signal la fin du temps réglementaire mais laisse l'arbitre à sa propre appréciation pour le coup de sifflet final suivant les arrêts de jeu...

Article 7

Tout joueur sanctionné d'un carton jaune sera exclu de la rencontre durant 2 minutes.

Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) ne pourra participer à la suite du tournoi.

Toutefois, en cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, **les organisateurs se réservent le droit d'exclure l'équipe à laquelle appartient le joueur fautif du tournoi.**

En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi. **Le comité d'organisation se réserve tout droit de décision en cas de litige.**

Plus qu'un club : une famille. Ici c'est L'U.S Gonnehem.



Article 8

Les règles du jeu sont celles du football à 11, sauf :

- Suppression du hors-jeu
- Une surface de réparation est tracée sur les terrains..
- Toute faute grave, laissée à l'appréciation de l'arbitre, dans cette surface des 13 mètres sera sanctionnée par un penalty.
- Le gardien doit dégager à la main, sauf après une sortie de but (ballon au sol).
- Tous les coups francs seront directs. Aucun coup franc contre le camp défendant ne pourra être donné à l'intérieur de la surface des 13 mètres, dans ce cas, le ballon sera placé sur la ligne des 13 mètres et à l'endroit le plus proche de la faute.
- Sur coup franc, tout joueur adverse devra se trouver à 6 mètres au moins du ballon.
- Sur remise en jeu consécutive à une sortie de but, tout joueur adverse devra se trouver en dehors de la zone des 13 mètres.
- Touches au pied.
- Les règles de football concernant la passe au gardien sont appliquées.

Article 9

1ère partie du tournoi :

Les équipes sont réparties par un tirage au sort, qui aura lieu le vendredi 5 juillet à 18h30, en 8 groupes de 4. Chaque équipe rencontre les 3 équipes de son groupe sous forme de championnat. Le classement s'effectue comme suit : 3 points par match gagné, 1 point par match nul et 0 point par match perdu.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées comme suit :

- 1) résultat du match entre les deux équipes.
- 2) la différence de buts générale
- 3) la meilleure attaque
- 4) du plus grand nombre de match gagné.

En cas d'égalité, une séance de tir au but sur 3 tirs. S'il y a égalité, la série continue jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur, tir par tir.

Plus qu'un club : une famille. Ici c'est L'U.S Gonnehem.



Les 2 premiers de chaque groupe sont qualifiés pour le tournoi majeur et les 2 suivants pour le tournoi mineur.

2^{ème} partie du tournoi :

Poule majeure et mineure avec matchs à élimination directe, toutefois les équipes déçues en 1/8^{ème} de finale feront un match appelé de « consolante » afin que chaque équipe puisse jouer un minimum de 5 matchs sur la journée.

Tirage au sort des 1/8^{ème} de finale :

- Poule majeure : Les premiers sont protégés et ne peuvent se rencontrer. Deux chapeaux seront mis en place, un avec les premiers, l'autre avec les seconds.
- Poule mineure : même système qu'en Majeur pour les troisièmes et quatrièmes

Pour la suite du tournoi : Plus d'équipes protégées, le tirage au sort est intégral jusqu'en finale.

Article 10

Les matchs se joueront en 2 x 7 minutes.
Les 2 finales en 2 x 10 minutes.

Article 11

Les arbitres désigneront une équipe pour son esprit sportif qui sera récompensée par un trophée, et automatiquement et gratuitement réinscrite pour l'édition suivante.

«Les risquetouts », équipe lauréate de ce trophée lors de la précédente édition du 1^{er} juillet 2012, sont donc automatiquement inscrites cette saison, et sont graciées des 50€ de frais d'engagement.

Article 12

La remise des trophées se fera à l'issue de la finale. Les lots seront répartis entre les quatre premières équipes de chaque poule, plus celle désignée comme fair-play.

Article 13

Prenez garde à l'équipement de votre équipe et aux affaires personnelles de vos joueurs. Le club décline toutes responsabilités en cas de vol, incidents ou d'accidents au cours de ce tournoi.

Chaque représentant d'équipe est responsable de la bonne tenue et du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance.

*Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter les personnes suivantes :
Yannick BOULNOT : 06-15-99-10-44 ou Eric CHAPPE : 06-81-64-58-68*

Plus qu'un club : une famille. Ici c'est L'U.S Gonnehem.



Barbecue sauvage interdit pour raison de sécurité.



Restauration et buvette seront assurées sur place.



*Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter les personnes suivantes :
Yannick BOULNOT : 06-15-99-10-44 ou Eric CHAPPE : 06-81-64-58-68*